

RENTREE 2020

INFORMATIONS AUX PARENTS

Chers parents,

*La rentrée 2020 est fixée au mardi 1er septembre 2020 à 8h20 pour tous les élèves **sauf** pour les élèves des classes de CP et CP-CE1 qui bénéficieront d'un accueil "individualisé" à 8h50 en raison de la non-possibilité en juin dernier de visiter l'école. Les listes de classe seront affichées lundi 31 août vers 17 heures tout le long des baies vitrées de l'école afin d'éviter les regroupements.*

Cette rentrée 2020, forcément particulière en raison du contexte sanitaire, implique quelques dispositions spécifiques :

1 - conditions de fonctionnement de l'école : le fonctionnement normal est repris (accueil dans la cour de tous les élèves, deux récréations distinctes cycle 2 / cycle 3, reprise des activités sportives et artistiques) avec toutefois le maintien de quelques règles particulières (lavage des mains avant de rentrer en classe, avant de sortir en récréation, après la récréation ; port du masque obligatoire pour tous les adultes à l'intérieur de l'enceinte scolaire ainsi que lavage des mains au gel hydroalcoolique ; aération fréquente des locaux ; adaptation de l'organisation des jeux de récréation, notamment foot et basket, pour qu'ils soient réalisés entre élèves d'un même groupe)

2 - rôle des parents dans le respect des gestes barrières : les parents doivent expliquer à leur(s) enfant(s) les gestes barrières, leur fournir des mouchoirs en papier jetables, etc

*3 - surveillance d'éventuels symptômes : les parents **s'engagent** à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de*

symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, ainsi qu'à déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné

4 - moyens mis en oeuvre en cas de symptômes chez un élève : les parents de l'élève sont immédiatement prévenus et doivent venir le chercher dans les meilleurs délais puis l'emmener en consultation médicale afin de valider ou non les symptômes et d'éventuellement être orienté vers un test de dépistage ; en attendant la venue des parents, cet élève devra porter un masque et sera isolé à l'intérieur de sa classe

5 - procédure lors de la survenue d'un cas : si un cas est confirmé parmi les élèves ou les adultes de l'école, l'ARS (agence régionale de santé) est saisie et pilote les opérations (informations des parents, fermetures de classes, d'école...)

6 - Points et horaires d'accueil et de sortie des élèves : l'entrée se fera par le portillon de la cour de récréation à 8h20 et 13h20. La sortie se fera par le grand portail de la cour de récréation à 11h30 et 16h30. Il est demandé aux parents de respecter scrupuleusement les horaires ; de ne pas se regrouper aux abords de l'entrée de l'école ; de venir, si possible, à 1 seul adulte et de repartir aussitôt que l'enfant a franchi le portillon de l'école ou dès qu'il a été récupéré afin de limiter au maximum les rassemblements ; de porter un masque aux abords de l'école (cf communiqué de presse de la Préfecture affiché à l'entrée de l'école)

Nous espérons que cette rentrée sera la plus "normale" possible et avons d'ores et déjà plaisir à vous retrouver, enfants et parents, demain !

Mme GROSJEAN